

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 145-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.453

Déposée le: 11.07.2018

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PBD (Luginbühl-Bachmann, Krattigen) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 06.09.2018

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –



Théâtre municipal de Berne – les événements actuels ont-ils d'autres conséquences ?

Les récents événements au sein de la direction du Théâtre municipal de Berne sont regrettables et devront être tirés au clair par les organes compétents. Ce théâtre pluridisciplinaire reçoit chaque année près de 38 millions de francs des pouvoirs publics. Ce montant est réparti entre la Ville, le canton et les communes tenues de verser des subventions via les conférences culturelles régionales.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il globalement satisfait du travail fourni par le conseil de fondation du Théâtre municipal jusqu'à aujourd'hui ?
2. Comment le Théâtre municipal représente-t-il les intérêts du canton ?
3. Après les événements qui se sont produits, le Conseil-exécutif pourrait-il être amené à renforcer les contrôles ?
4. Le Conseil-exécutif connaît-il l'utilisation exacte qui est faite des subventions (par exemple des éventuelles indemnités de départ) ?

5. Les événements au sein du Théâtre municipal ont-ils des conséquences sur la collaboration avec les autres institutions culturelles qui reçoivent aussi des financements de la Ville, du canton et des conférences culturelles régionales ?

Motivation de l'urgence : Il faut trouver rapidement des solutions transparentes à ces événements exceptionnels.

Destinataire

- Grand Conseil